

NYON Depuis 1993, une association offre son aide aux danseurs professionnels en période de reconversion. Et au sein de son comité, un élu bien connu des Nyonnais: Olivier Mayor.

Se choisir une vie après la danse

ANTHONY GUENOT
aguenot@lacote.ch

On connaissait la difficile reconversion du sportif professionnel, beaucoup moins celle du danseur, tout aussi délicate. Crise identitaire, perte de statut social, précarité, des problématiques complexes auxquelles se heurtent aussi ces artistes d'élite en fin de carrière. Une *deadline* qui se situe généralement au milieu de la trentaine, si le manque d'engagements ou une blessure ne sont pas venus y mettre un terme plus tôt.

Fondée en 1993, l'association Reconversion des danseurs professionnels (RDP) tente d'épauler les danseurs de Romandie confrontés à cette étape charnière. Une étape que le municipal Olivier Mayor a lui-même bien connue car, oui, dans une autre vie, le politicien fut danseur de métier. Aujourd'hui, il œuvre au sein du comité de la RDP, son seul et unique engagement associatif en marge de la politique. «Lorsque l'on arrête, ce n'est pas le mouvement qui nous manque mais la passion qu'on y met», témoigne-t-il. Il faut trouver un nouveau moyen de nourrir son âme». Nourrir son âme mais aussi son estomac. «Notre but est donc de soutenir les danseurs sur le plan psychologique mais aussi de les aider à mettre en place un projet lucratif». En d'autres termes: trouver un nouveau métier. Mais pas facile de se redéfinir lorsque l'on approche de la quarantaine, un âge auquel le commun des mortels est bien souvent en pleine ascension sociale et professionnelle.



A terme, Sarah Guillermin et Olivier Mayor souhaitent que l'association devienne parapublique. SAMUEL FROMHOLD

De la scène au monde du travail «ordinaire», le grand écart semble vertigineux. A quelles portes les danseurs retraités peuvent-ils bien aller frapper?

Transfert de compétences

«Le plus fréquemment, c'est l'option enseignement qui est choisie. S'il s'agit d'une vocation, la personne n'a pas besoin de nous», explique Olivier Mayor. Enseigner, une noble mission mais qui ne s'inscrit pas à tout le monde. «Tout

danseur n'est pas forcément bon pédagogue», souligne l'ex-danseur.

Selon lui, ce type de reconversion est d'ailleurs trop souvent opéré par défaut, principalement par manque de confiance en ses propres capacités. Et c'est là que la RDP entre en jeu. Bilan de compétences, ateliers, coaching sont proposés pour revaloriser les savoir-faire acquis tout au long de la carrière artistique. Sarah Guillermin, secrétaire générale de l'association, en précise la nature. «Le danseur a acquis une grande exigence personnelle, une faculté d'adaptation hors pair et une grande force de travail. Nous lui expliquons qu'il peut transférer cela dans un autre domaine. Et là, son horizon de reconversion s'ouvre soudainement.»

Pour celui ou celle qui souhaite éviter la case «enseignement», reprendre des études ou enta-

mer un apprentissage reste souvent un passage obligé. Peu importe, l'essentiel étant de franchir le cap. Et là aussi, la RDP offre un soutien non négligeable. «Nous proposons des bourses. Par année, entre cinq et six candidats en bénéficient. Pour l'année 2011, nous avons un budget de 110 000 francs destinés à cet effet», détaille Sarah Guillermin. Difficile d'observer ici des tendances tant les parcours des «reconvertis» sont variés. «J'en connais un qui a terminé HEC et qui est devenu *actuaire!*», s'étonne la secrétaire générale. Reste que tout danseur conservera un bleu à l'âme: «on naît danseur et on le reste», confie à son tour Olivier Mayor.

Responsabilité publique

Au-delà des activités que la RDP mène sur le «terrain», il est un cheval de bataille qu'elle défend le mors aux dents: responsabiliser l'Etat aux problématiques

UN MÉTIER PRÉCAIRE

Selon Olivier Mayor, ils seraient une centaine en Suisse à exercer le difficile métier de danseur. Et loin des projecteurs, la réalité s'avère plutôt rude. Aucune statistique n'a pu être établie quant au revenu moyen des danseurs suisses. Mais selon les observations de Sarah Guillermin, la plupart d'entre eux toucheraient moins de 3000 francs par mois. «C'est une estimation que l'on peut faire sur une année entière, en prenant en considération les périodes d'inactivité». Un maigre pécule lorsque l'on sait que l'association Danse Suisse milite pour un revenu minimum de 4000 francs. Quant au droit au chômage, la question est épineuse. Lors d'une période d'inactivité, l'artiste doit avoir pu cotiser suffisamment longtemps en tant qu'employé d'une troupe pour en bénéficier. Un seuil difficile à atteindre car les contrats d'engagement sont généralement de courte durée. Les danseurs peuvent toutefois s'affilier à «Artes et Comœdia», fondation de prévoyance professionnelle spécialement destinées au monde du spectacle. **AG**

liées à l'activité. «Les interlocuteurs étatiques ont du mal à comprendre la situation», explique Sarah Guillermin. Nous nous devons de faire le lien. Il y a un devoir de contrôle qui doit être mis en place autour du métier.»

Jusqu'au début des années 2000, la profession n'avait pas pour habitude de faire entendre sa voix. Mais les choses semblent évoluer. Lentement mais sûrement. En 2009, la profession était enfin reconnue par l'Etat et, par conséquent, un CFC de danseur-interprète a été mis sur pied à Genève il y a deux ans. A titre de comparaison, Sarah Guillermin cite volontiers la Hollande, pays en avance sur la question au niveau institutionnel. «Un système de cotisation et d'assurances sociales y a été mis en place pour les danseurs». Aujourd'hui, les ambitions de la RDP sont claires: devenir une association parapublique. **©**

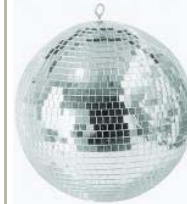
ROLLE

Vœux inspirés et prometteurs



L'Exécutif rollois a envoyé des vœux pour l'an nouveau placés sous le signe de l'ambition et d'un regard distancé, inspirés par les futurs travaux de la Grand-Rue tant attendus: «Clamée haut et fort chaque année pour la prochaine, / Elle suscite tous les ans la même et triste rengaine... / Mais cette fois, c'est sûr, ce sera en deux mil treize / Qu'enfin la Grand-Rue réécrit sa genèse! / Puisse vos vœux les plus chers se matérialiser / Comme elle, mais plus rapidement sans s'enliser... / Pour une année excitante, prospère et radieuse / Empreinte d'une perspective régionale ambitieuse! **© JOL**

MÉMENTO



NYON

Le jour d'après? Et bien, c'est ce soir

L'Usine à gaz lance un appel aux survivants du 21 décembre afin qu'ils se retrouvent ce soir, 31 décembre, pour passer ensemble le cap de la nouvelle année. Comme d'habitude, les déguisements sont les bienvenus. Quel sera le décor des lieux? Champs de ruine ou un cadre plus heureux, comme de l'herbe à perte de vue avec des fleurs et des oiseaux qui chantent pour ressembler au Paradis ou à l'image que l'on peut s'en faire? Mystère... Pour le savoir, rendez-vous à partir de 22 heures. Les plus vaillants pourront danser jusqu'à 6 heures du mat'. Chiche? **© COPIN**

COPPET

Concert juste avant la fin de l'année

L'Harmonie de Terre Sainte donnera deux brefs concerts ce lundi matin. A 10 heures, l'ensemble se produira à la salle communale de Tannay. Puis les musiciens se déplaceront à Coppet où ils offriront un concert à la place du Four à 11 heures. **© COM**

Lorsque l'on arrête, ce n'est pas le mouvement qui nous manque mais la passion qu'on y met.

OLIVIER MAYOR MUNICIPAL ET EX-DANSEUR PROFESSIONNEL

RÉGION Laura et Athalie ont réalisé leur stage d'infirmière à Madagascar.

A la découverte de la médecine de brousse

«Nous voulions effectuer notre stage dans un pays qui dispose de moyens très limités.» C'est la raison pour laquelle Laura Grosenbacher et Athalie Cand, 22 ans chacune, ont choisi de valider leur stage de soins infirmiers à Madagascar, loin de l'univers aseptisé des hôpitaux suisses.

But de l'opération: ouvrir les étudiants de La Source — Haute Ecole de la Santé lausannoise — à l'interculturalité, en leur offrant la possibilité de découvrir d'autres pratiques. Pari réussi pour les deux amies, même si le voyage leur a valu quelques turpitudes.

«Il nous a fallu supporter des heures de routes chaotiques pour nous rendre chez Sœur Clémence,

notre personne de référence. Nous nous sommes retrouvées en pleine brousse au milieu de la nuit. Sur le moment, nous passions du rire aux larmes, sans comprendre ce qui nous arrivait», racontent-elles avec une joie comique.

Partage de connaissances

Après quinze jours d'«imprégnation», Laura et Athalie sont mutées dans un centre de santé d'Antananarivo, la capitale. Au programme: des séances de vaccination «à la chaîne», efficacité oblige. «Nous n'avions pas le temps de dialoguer avec les patients, cet aspect relationnel nous a beaucoup manqué», confie Laura.

Deux semaines plus tard, elles

sont dirigées vers un second dispensaire, plus cossu. Et là, surprise, les étudiantes sont amenées à travailler comme de véritables infirmières diplômées: auscultations, consultations en présence de professionnels, prescriptions... Une expérience gratifiante, certes, mais aussi déstabilisante. «Nous devons effectuer des soins pour lesquels nous n'étions pas formées à la base. Mais on finit toujours par s'adapter», lancent-elles avec le sourire.

Ce qui leur a plu? Le partage de connaissances avec la population malgache, «accueillante et généreuse». Une aventure enrichissante pour les deux jeunes femmes, qui sont formelles: «Il est possible de soigner avec peu de



Laura Grosenbacher et Athalie Cand ont validé leur stage de soins infirmiers à Madagascar. DR

moyens.» Même si elles avouent volontiers qu'elles n'auraient pas souhaité se faire soigner à

Madagascar. «Nous sommes trop habituées au confort du système de santé suisse.» **© P**

PUBLICITÉ

La Lagune
RESTAURANT TROPICAL
REVEILLON NOUVEL AN
Ouvert le dimanche
1297 Founex - 022 776 71 00
www.lagune.ch